



Le Beau Lieu

Bulletin d'informations municipales

Mars 1996

ISSN 0823-7662

Dépôt légal

Autour de l'Île

ÉDITION SPÉCIALE DU JOURNAL DE L'ÎLE D'ORLÉANS



Comme vous le savez maintenant, il n'y aura pas d'édition du *Beau Lieu* pour le mois d'avril. Nous sommes maintenant prêts à recevoir les articles et à orchestrer le contenu, la rédaction et la mise en page du nouveau journal «Autour de l'Île», ce prototype de journal communautaire rassemblant les six villages de l'Île. Rappelons que le comité bénéficie d'une subvention de 3 750.00 \$ du ministère de la Culture et des Communications ainsi que d'un apport financier des municipalités de l'Île de 1 250.00 \$, le tout se chiffrant à 5 000.00 \$

La date de tombée pour ce prochain journal : 10 avril

Pour des raisons de gestion et de coordination (réunir tous les articles en provenance des six paroisses et les soumettre au comité de rédaction), aucun article déposé après le 10 avril ne sera publié dans l'édition spéciale. Je répète que je ne pourrai pas être aussi «souple» dans les délais de réception de vos communiqués à faire paraître. L'échéancier sera très serré et aucun retard ne sera permis. Comme pour le *Beau Lieu*, vous pouvez déposer vos articles au bureau de la municipalité ou auprès de madame Hélène Blais, conseillère et responsable des communications.

«Autour de l'Île» sera publié en format tabloïd (ref. Journal de Québec) et comportera des en-têtes magnifiquement illustrés par une graphiste professionnelle. Les affaires municipales seront regroupées et subdivisées par municipalité; certaines photos soutiendront davantage le texte. Dossiers et chroniques vous donneront un bon aperçu de ce que pourrait donner ce genre de journal. J'assurerai la mise en page en compagnie de madame Hélène Bayard de la *Marée* de Saint-Laurent. Nous sommes près d'une vingtaine de bénévoles à faire en sorte que ce nouveau projet puisse répondre à vos attentes.

Publicité

«Autour de l'Île», qui est distribué gratuitement à 3 000 exemplaires, comportera 15 % d'espace publicitaire. Si vous désirez acheter un espace pour faire valoir votre commerce ou entreprise, vous communiquez avec Hélène Blais **avant le 30 mars**. Pour des raisons d'esthétisme et de respect envers la population de l'Île d'Orléans, la surface maximale que prendra la publicité ne devrait pas dépasser 2 x 10 pouces.

Tarification

Les personnes intéressées par l'achat d'espaces publicitaires doivent comprendre que nous limitons l'espace que prend la publicité à quelques gabarits dont les prix oscillent entre 15 \$ et 64 \$. Soucieux d'une qualité plus professionnelle, la publicité n'est pas photocopiée et collée dans le journal mais **digitalisée et refaite lors de la mise en page**. À titre d'exemple, une carte d'affaire coûte 32.00 \$.

Annonces classées

Avec la venue du printemps, arrive également la période des grands ménages où «kossins», bebelles, vêtements ou autres objets prennent la direction des sacs verts! Pour seulement 5\$, vous pouvez annoncer ... votre condo, votre bateau, votre auto... (5 \$ pour un maximum de 20 mots). Voir Hélène Blais (828-2707).

Raynald Fiset
rédacteur du *Beau Lieu*



Village de Sainte-Pétronille

Aux personnes et organismes intéressés dans l'ensemble de la municipalité par un projet de règlement modifiant les règlements de zonage portant le numéro 151, de construction portant le numéro 153 et le règlement sur les Gîtes portant le numéro 199 dans l'ensemble de la municipalité.

AVIS PUBLIC

**EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ,
secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE :-**

1. Lors d'une séance tenue le 4 mars 1996, le conseil a adopté le projet de règlement de modification numéro 236 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage portant le numéro 151, de construction portant le numéro 153 et le règlement sur les Gîtes portant le numéro 199.

Les modifications proposées sont à l'effet :

- A) De modifier le règlement de zonage portant le numéro 151 en y ajoutant l'article 54.1 qui se lit comme suit :**

Article 54.1 Dispositions particulières concernant les «Gîtes touristiques»

Toute personne peut, à titre d'usage complémentaire relié à l'un des groupes d'usages principaux Habitation I ou II, louer, à une clientèle itinérante, un maximum de 3 chambres meublées situées à l'intérieur d'un bâtiment lui servant de résidence et dont elle est propriétaire. La location de ces chambres est toutefois assujettie aux conditions suivantes:

- a) le bâtiment visé doit être situé à au moins 38 mètres de tout mur d'un autre bâtiment situé du même côté de la rue dont l'usage appartient à l'un des groupes Habitation I, II ou II ;
- b) nonobstant les dispositions de ce règlement concernant le stationnement, une case de stationnement par chambre offerte en location est exigée sur le terrain sur lequel le gîte touristique est projeté, en plus des cases requises pour l'usage principal ;
- c) nonobstant les dispositions de ce règlement concernant l'affichage, tout affichage est interdit, à l'exception d'une enseigne d'identification respectant les conditions suivantes :
 - la superficie maximale de l'enseigne est de 0,14 mètre carré ;
 - la hauteur maximale du point le plus élevé de l'enseigne est de 2,5 mètres ;
 - toute extrémité d'enseigne doit être à une distance minimale de 2 mètres de la limite avant du lot et une distance minimale de 1 mètre de la limite latérale du lot ;
- d) seul le petit déjeuner peut être servi et ne doit s'adresser qu'aux clients qui logent et utilisent les chambres ;
- e) aucun usage commercial ne peut être jumelé au gîte touristique et aucun produit provenant de l'extérieur de l'habitation n'est vendu ou offert en vente sur place ;
- f) l'usage complémentaire doit faire l'objet d'une demande de permis distincte de celle de l'usage principal ;
- g) seules les chambres visées par le permis sont offertes en location et le certificat remis, lors de la délivrance du permis pour chaque chambre en faisant l'objet, doit être affiché de manière visible, sur la face intérieure de la porte d'accès de chacune d'elle ;
- h) toute disposition relative à une loi, règlement provincial ou municipal ou autre doit être respectée.

- B) De modifier le règlement de construction portant le numéro 153 en y ajoutant l'article 2.1 qui se lit comme suit :**

Article 2.1 Dispositions particulières concernant les «Gîtes touristiques»

Un gîte touristique doit respecter les règles suivantes :

- a) les installations septiques du bâtiment visé par la demande doivent être conformes aux normes du règlement provincial s'y appliquant (Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées, c. Q-2, r.8), notamment en ce qui concerne leur capacité en fonction du nombre total de chambres du bâtiment ;
- b) la chambre offerte en location doit avoir une superficie minimale de plancher de 9 mètres carrés, et elle doit comporter une fenestration dont la superficie minimale est de 1 mètre carré ;
- c) un bâtiment comprenant un gîte touristique doit être pourvu d'une salle de bain complète (comprenant une toilette, un lavabo et un bain ou une douche) pour chaque trois chambres à coucher incluant les chambres qui ne sont pas offertes en location; la porte de chaque salle de bain doit être munie d'un mécanisme permettant de la verrouiller de l'intérieur ;
- d) les chambres à coucher offertes en location doivent être pourvues d'une porte identifiées et verrouillable de l'intérieur et de l'extérieur ;
- e) les chambres à coucher offertes en location doivent être dotées d'un détecteur de fumée ;
- f) chaque étage de l'habitation doit être pourvu d'un extincteur chimique visible et accessible en cas d'incendie ;
- g) un éclairage d'urgence, lors des pannes d'électricité, doit être installé afin d'indiquer les issues ;
- h) les équipements de cuisine sont prohibés à l'intérieur d'une chambre en location.

- C) D'abroger le règlement # 199 qui sera remplacé par les dispositions mentionnées ci-dessus.**

2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 1^{er} avril 1996, à 20h00, à la Mairie, 3 rue de l'Église, Ste-Pétronille.

Au cours de cette assemblée le conseil expliquera le projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

3. Le projet de règlement peut être consulté au bureau de la municipalité soit les mardi et jeudi de 19h00 à 21h30.

DONNÉ AU Village de Sainte-Pétronille CE 13^{eme} JOUR DE Mars MIL NEUF CENT quatre vingt seize.



Secrétaire-trésorier

En v r a c ...

Subvention accordée aux scouts

Un montant de 500.00 \$ a été versé au mouvement scout de l'Ile afin de soutenir financièrement cet organisme qui œuvre auprès des jeunes de l'Ile.

La neige s'envole... mais le sable reste!

Il est encore trop tôt pour effectuer les travaux de ramassage du sable; veuillez toutefois prendre note (et ne pas appeler inutilement à la mairie) que ces travaux seront exécutés **avant le 15 mai 1996**.

Programme Placement-carrière-été

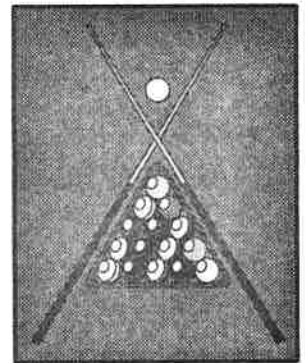
Ce programme vise à remplacer l'ancienne formule des «Projets-Défi». La municipalité adressera, cette année encore, une demande de subvention qui contribuera à l'embauche des étudiants pouvant travailler pour la municipalité.

La bibliothèque a sa représentante

Madame Mireille Morency a accepté de représenter officiellement la municipalité de Sainte-Pétronille auprès du Centre régional de services aux bibliothèques publiques régions de Québec et Chaudière-Appalaches.

Emploi à temps partiel comblé

Dans la dernière édition du *Beau Lieu* nous lançons un appel d'offre d'emploi à temps partiel consistant à superviser les activités de la grande salle du centre communautaire. Le conseil souhaite la bienvenue à **Christian Royer** dont l'intérêt pour les loisirs ne date pas d'hier. Christian se voit partager un horaire avec Dany Laflamme, lui-même employé par la municipalité. Une invitation est donc lancée à tous les usagers du centre communautaire à profiter des installations récréatives mises en place depuis décembre 1995: billard, ping-pong, pichenolles,... casse-croûte.



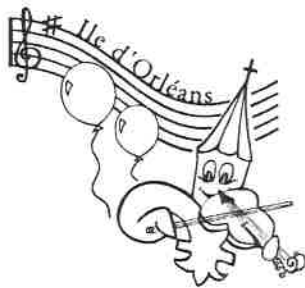
Ouverture de la grande salle:

- * Vendredi de 18:30 à 22:00
- * Samedi de 13:00 à 16:30 et 18:30 à 22:00
- * Dimanche de 13:00 à 16:30 et 18:30 à 21:30

Notez que la salle fermera à 20:30 s'il n'y a personne qui la fréquente.

Aide financière pour la Fête nationale 1996

Comme à chaque année, le secrétaire-trésorier, M. Gaston Lebel, en collaboration avec le comité organisateur de la Fête nationale, Ile d'Orléans préparent un dossier de présentation de ce que sera la Fête nationale à Sainte-Pétronille (incluant les prévisions budgétaires). Cette demande d'aide financière repose sur la qualité du document en question: activités détaillées, nombre de participants attendus, emplacement du site des activités, solution de rechange en cas de pluie, etc. La subvention est accordée selon différents critères dont le nombre de personnes participantes par rapport au territoire; d'où l'importance d'annexer au document, une preuve écrite (résolution) faisant foi des 4 villages de l'Ile rassemblés pour l'occasion afin de célébrer la fête des québécois.



Équation gagnante:

Territoire plus grand + visiteurs plus nombreux = subvention plus grosse!





Province de Québec

Municipalité de
Village de Sainte-Pétronille

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussi-
gné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité,
QUE:**

Une demande en vertu du règlement sur les dérogations mineures a été présentée au nom de monsieur Raymond Brousseau, 15, rue Horatio-Walker, propriétaire des lots no 166-A, 169, 170-4, 171-4 et 172-1-4. Ces lots sont situés dans la zone R-6/S-1.

Cette demande a pour but d'autoriser la construction d'un bâtiment secondaire à moins de 1.5 mètre de la ligne est du lot 169.

Cette demande sera donc étudiée lors de la prochaine session du conseil, qui se tiendra lundi le 1^{er} avril 1996 à 20 heures, à la Mairie, 3, chemin de l'Église à Sainte-Pétronille.

À cette occasion, toutes les personnes intéressées peuvent se faire entendre par le conseil relativement à cette demande et, par la suite, le conseil rendra sa décision.

**DONNÉ à village de Sainte-Pétronille ce 13^e jour de
mars mil neuf cent quatre-vingt-seize.**

Gaston Lebel
Secrétaire-trésorier

«Votre don fait la différence»

**«Pour que le monde
tourne plus juste»**

L'objectif de la campagne *Carême de partage* a été fixé cette année à 9 millions de dollars. Cette somme permettra à *Développement et Paix* de poursuivre son travail d'éducation et d'appuyer ces hommes et ces femmes qui, en Afrique, en Asie et en Amérique latine se regroupent et mettent sur pied des initiatives qui améliorent la qualité de vie de leur communauté; ces gens qui font «tourner le monde plus juste».

Si vous désirez contribuer à cette campagne, faites-nous parvenir vos dons pour le 24 mars en venant directement à l'église de Sainte-Pétronille lors de la messe de ce dimanche ou encore par courrier au :

Presbytère Saint-Pierre,
att. Développement et Paix,
1243, chemin Royal, Saint-Pierre, I.O.
G0A 4E0

Le conseil paroissial de Pastorale de Sainte-Pétronille

Hommage à Patrick Émond

Le 22 février 1996 demeurera désormais une triste date dans le cœur des gens de Sainte-Pétronille. Lors de la dernière réunion du conseil, tenue le 4 mars dernier, le maire Jacques Grisé a voulu rendre un hommage à Patrick, fils de René et Michelle Émond, qui a péri dans l'incendie de l'auberge La Goéliche en sauvant la vie d'une autre personne.

«... Au nom des membres du conseil et de toute la population de Sainte-Pétronille, je voudrais exprimer mes plus sincères condoléances à la famille Émond qui a perdu son fils Patrick dans des circonstances tragiques que tous connaissent. Nos sympathies accompagnent également sa jeune épouse Isabelle.»

Rappelons que Patrick a sauvé la vie de Mme Thérèse Chiasson, et cela, au prix de sa propre vie. Il a monté plusieurs étages pour réveiller la cliente et la sauver d'une mort certaine: un geste de courage et de bravoure qui a profondément touché l'ensemble de la population.

Jacques Grisé a fait toutes les démarches nécessaires afin que soit reconnu officiellement le geste héroïque de Patrick. «...j'ai proposé la candidature de Patrick à l'obtention de la médaille du civisme du gouvernement du Québec, à titre posthume. J'ai également fait toutes les démarches afin que le Gouverneur Général du Canada lui attribue la médaille de la bravoure à titre posthume.»

À cette dernière réunion du conseil, une minute de silence à la mémoire de Patrick a été observée



COMITE D'EMBELLISSEMENT

C'est débordant d'enthousiasme que les membres du comité ont tenu leur première réunion le 19 février dernier au cours de laquelle ils ont accueilli, avec beaucoup de plaisir, deux recrues (Claire S. Beulé et Bernard Gagné) qui collaboreront avec l'équipe déjà en place (Yves-André Beulé, Gaston Gagnon, Louise Leclerc, Lucie Rondeau, Louise Savard) en nous faisant bénéficier de leurs connaissances, talent et temps précieux. Nul doute qu'ils sont un atout de plus pour le comité et nous sommes très heureux de leur arrivée. Bon séjour parmi nous.

Un survol global de notre mandat 1996 a été fait. Nos principales activités sont maintenues (échange et vente de plantes au printemps et à l'automne... soirées d'information, ...) auxquelles s'ajouteront quelques nouveautés. Vous en serez informés prochainement.

Concours local

Cette année, notre concours local a pour thème:

Les Floralies!... à l'Île... c'est à Sainte-Pétronille...

Particularité pour cette année: **l'inscription devient obligatoire.** Tous les détails seront fournis dans la publication de mai.



Prochaine activité à noter immédiatement dans votre calendrier:



— Échange et vente de plantes, plants, graines, etc., **samedi 1^{er} juin, de 10:00 à midi** dans le stationnement du centre communautaire Raoul-Dandurand.

Cette année encore, la précieuse collaboration des élus et des employés de la municipalité nous est assurée. Nous les en remercions chaleureusement car, sans eux, notre mandat ne pourrait être accompli qu'à moitié.

L'embellissement d'une municipalité est l'œuvre de tous ses résidents. À nouveau, nous souhaitons et sollicitons votre participation pour faire de Sainte-Pétronille la plus belle municipalité de l'Île, tout en ayant à l'esprit le concours provincial pour lequel nous visons une première place. C'est tous ensemble que nous y parviendrons. Nous avons, chacun et chacune, notre coup de pioche à donner, notre fleur à planter, notre arbuste à tailler... Donc, au boulot... et à bientôt.

Psitt!! Je m'en voudrais de vous laisser sans vous signaler que le comité est toujours «preneur» de gens bourrés d'idées... remplis de bonne volonté... musclés ou non... pour les assister. Si vous vous reconnaissez dans cette «catégorie», un simple coup de fil suffit et nous répondrons— oui, c'est gentil... merci!

Louise Savard



« On a relâché notre fou! »



Tout un succès que cette deuxième semaine de relâche organisée par le comité des loisirs. Nous étions 31 à descendre les pentes glacées du club de golf, à courir dans la neige, à construire de magnifiques forts et sculptures de neige! Une trentaine d'amis invités à bricoler, à jouer au ping-pong, au ballon, à faire du théâtre...

Je dis «Bravo!» aux enfants qui ont participé à ces activités. Je les félicite pour leur implication et pour l'ouverture d'esprit dont ils ont fait preuve tout au long de cette semaine du 4 au 8 mars. Pour les moniteurs, le défi consistait à planifier une grille d'activités qui puissent répondre aux attentes des jeunes d'âges différents: de 6 ans à 9 ans pour un premier groupe et de 10 ans à 12 ans pour le second. Pour ceux qui ont des enfants, vous admettez que les intérêts dans les loisirs peuvent différer grandement entre un enfant de 6 ans et un autre de 10 ans.

J'aimerais remercier «Kléo», la céramiste bien connue du centre communautaire, qui a donné une démonstration des techniques de moulage. Les enfants sont même repartis avec leurs petits chefs-d'œuvre de Pâques en céramique.

En terminant, je tiens à remercier *Geneviève Turgeon* qui a pris en charge le groupe des 10-12 ans. Son tempérament jovial et dynamique a fait en sorte que les enfants se sont sentis encadrés et en confiance. Vous aimeriez avoir un aperçu de ce qui s'est passé durant la semaine de relâche? Une vingtaine de photos sont exposées à la bibliothèque.

Raynald Fiset
coordonnateur du terrain de jeux



Merci pour votre réconfort!

Les qualités humaines de notre garçon Patrick ont fait de lui un héros...; pour nous, un trop jeune héros. Son grand sens des responsabilités et du devoir bien accompli ont joué de son destin.

Ces qualités ont été qualifiées d'héroïques, mais nous, nous pouvons en dire autant de tous ceux qui ont travaillé la nuit du 22 février au feu de l'auberge La Goéliche. Merci à vous, pompiers qui, au long de toute la nuit et de la journée, avez accompli votre travail avec efficacité, discrétion et courtoisie. On sentait votre compassion envers nous et envers tous ceux qui y perdaient: un fils, une entreprise, un emploi, un rêve, un souvenir.

Merci chers amis et concitoyens, vous qui avez su nous apporter votre support, votre sympathie, même si parfois les mots nous manquaient à tous. Vos comportements chaleureux et respectueux nous ont réchauffé le cœur de façon tangible, et ce; autant sur les lieux du drame qu'à l'église.

Vous voudrions vous remercier un à un, mais aujourd'hui, prenez ce petit mot comme un remerciement personnel en attendant que nous puissions le faire de vive voix dans les jours qui suivront.

Michelle et René Émond

L'association des nouvelles mamans de l'Île d'Orléans

L'association invite toutes les nouvelles mamans et les nouveaux papas de l'Île d'Orléans qui ont des enfants d'âge préscolaire aux deux prochaines rencontres:

- 26 mars: bricolage sur le thème de Pâques
- 9 avril: le temps des sucres (incluant une dégustation)

Ces rencontres se déroulent librement de 10:00 à 11:30 autour de ces activités. Les enfants peuvent toujours s'occuper à d'autres jeux s'ils le désirent. Des jeux sont disponibles sur place de même que des jus, des biscuits et du café; tout ça, sans frais. Nous vous rappelons que ces rencontres ont lieu à la salle de réunion du CLSC Orléans, au 1201, chemin Royal à Saint-Pierre.

Pour toute information ou commentaires, vous pouvez contacter Nathalie Michaud (828-9711), Josée Bédard (828-0981) ou Louise Soucy (828-2548).

Bienvenue à tous les parents et à leurs jeunes enfants!



ABIO

Association Bénévole de l'Île d'Orléans

Dans le cadre de la semaine de l'action bénévole qui se tiendra du 21 au 27 avril 1996, l'ABIO invite ses bénévoles à une conférence qui traitera de la violence faite aux personnes âgées. Un goûter suivra la conférence et l'on profitera de l'occasion pour souligner le bon travail accompli par les membres de l'association.

Cette rencontre aura lieu le **mercredi 24 avril** à 19:00 au CLSC Orléans, Saint-Pierre.

Vous pourrez confirmer votre présence à un membre du conseil d'administration qui vous contactera au début du mois d'avril.

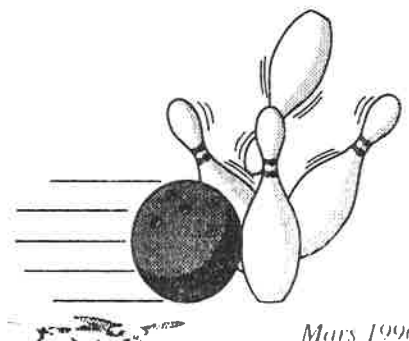
En espérant vous rencontrer en grand nombre...

Claire S. Beaulé
Présidente

Rappel:

Viens jouer aux quilles!

Au moment où vous lisez ces lignes, il reste encore peut-être des places disponibles pour votre équipe de quilleurs! Prenez une chance, téléphonez et réservez votre allée pour une équipe de 5 joueurs. Trois parties pour 6 \$ et du rire en perspective! C'est donc un rendez-vous: **samedi 30 mars à la salle de quilles Tremblay** (95, 104^e rue, Montmorency. Réservation: 828-9059



Messe télévisée de Sainte-Pétronille

Merci chrétiens, chrétiennes et bénévoles

Au nom du conseil de Pastorale de Sainte-Pétronille nous désirons remercier les chrétiens et chrétiennes des paroisses de Sainte-Pétronille et de Saint-Pierre pour la grande générosité avec laquelle ils se sont engagés dans l'aventure télévisée du «Jour du Seigneur», enregistrée en l'église de Sainte-Pétronille, le 2 mars dernier.

La préparation de cette messe télévisée a nécessité la collaboration de plus d'une cinquantaine de bénévoles que nous citons de façon détaillée dans le feuillet paroissial du dimanche 24 mars 1996. Un événement comme celui-ci a avivé certains aspects importants de notre vie communautaire; nous avons encore une fois mis en pratique, de façon très explicite, cette façon de vivre une

cérémonie où chaque personne se sent responsable du bon déroulement de l'ensemble et de la réussite parfaite du projet. Dans un réel souci d'authenticité, de beauté, de simplicité et de perfection, tous et chacun, intervenants et participants ont su célébrer leur Foi en Jésus-Christ avec des milliers de chrétiens et chrétiennes par le truchement de la télévision.

Merci à vous tous qui avez su très bien vous acquitter de vos responsabilités. Merci également au journal «Le Beau Lieu» qui nous a permis de très bien informer les gens au sujet de cet événement spécial.

Claire et Yves-André Beaulé
responsables de l'événement pour le conseil paroissial de pastorale de Sainte-Pétronille

Comment développer une bonne communication?

En collaboration avec le comité des loisirs de Sainte-Pétronille, **Madame Louise Guay**, naturothérapeute, vous convie à une soirée d'information qui traitera d'une nouvelle approche de communication, **MARDI 4 avril 1996 de 19:30 à 20:30.**

Vous êtes invités à découvrir les bienfaits de la **communication efficace** à travers différentes situations:

- À la maison (avec les enfants, le conjoint ou la conjointe);
- Au travail (avec les collègues de travail ou le patron);
- Dans les loisirs (avec les amis, les voisins, etc.)

On y traitera entre autres choses des modes de communication par le regard, par les mots ou par les gestes. D'autres outils simples et concrets vous seront donnés pour établir l'harmonie entre les personnes que l'on côtoie tous les jours.

Entrée gratuite. S.V.P. confirmer votre présence auprès de Anne Noël Deschamps au 828-9861. Pour plus d'information sur le contenu de la soirée, contacter Madame Louise Guay au 871-9811.

EZ-TONE:

Technique de céramique

Tout est dans l'assiette!

Le comité des loisirs de Sainte-Pétronille vous invite à vous inscrire à un atelier de céramique consistant à appliquer une technique originale et personnelle sur une assiette décorative représentant une scène d'hiver.

Pour un soir seulement

(date à déterminer en avril)

La technique EZ-Tone (prononcez à l'anglaise: easy-tone) est une des nombreuses techniques que maîtrise la céramiste *Kléo*. Au terme de cette soirée, vous repartirez avec votre assiette et la satisfaction d'avoir réalisé une pièce unique.

Un minimum de 10 personnes est requis. **Aucun frais d'inscription ne sera demandé.** Vous ne payez que pour l'assiette décorative ainsi que pour le matériel utilisé et fourni par Kléo. Prix pour cet atelier d'un soir: 25 \$ tout compris.

Pour profiter de cette nouvelle activité, **vous devez nécessairement vous inscrire** afin de réserver une assiette à décorer! Réservation: Andrée Fiset au 828-9596 ou Kléo au 829-0989. Les inscrits seront avisés par téléphone de la date de l'atelier.

P.S. Rappelons que l'atelier de céramique, sous la supervision de Kléo, est ouvert le mercredi de 13:00 à 20:30 et le samedi matin de 9:00 à 11:30 au centre communautaire Raoul-Dandurand.



Les Scouts de l'Ile

Vendredi le 23 février dernier se tenait à la salle du conseil de Sainte-Pétronille notre soirée porte ouverte. Cette soirée se voulait une démonstration du savoir faire de nos jeunes à la population de l'Ile d'Orléans. Nous avons profité de l'occasion pour remercier publiquement toutes les personnes et organismes qui ont contribué au financement de nos activités.

Nous tenons à remercier les gens de l'Ile de leur participation et comptons renouveler l'expérience l'an prochain.

Merci à nos bailleurs de fonds:

- * Les municipalités de l'Ile d'Orléans
- * La caisse populaire Desjardins de Saint-Pierre
- * Le club Optimiste Ile d'Orléans
- * Le député de Montmorency M. Jean Filion
- * Le député de Montmorency M. Michel Guimond
- * La Chocolaterie de l'Ile
- * Le tour de l'Ile d'Orléans
- * Les buffets Maison
- * Alimentation Jean Spence
- * Tous les gens de l'Ile d'Orléans qui contribuent par l'achat du calendrier scout.

Du chocolat et des scouts



pour Pâques!

Pâques arrive à grands pas et pour faciliter vos emplettes, les scouts de l'Ile vous offrent l'occasion d'acheter votre chocolat à un prix compétitif et ...**sans taxes!** En plus d'épargner, vous contribuez au financement des activités des Scouts de l'Ile.

Ces sucreries de Pâques proviennent de la Chocolaterie de l'Ile et vous pouvez les commander auprès des scouts ou auprès du responsable M. Bernard Gagnon (828-9742). Demandez à voir le petit catalogue!

Club Richelieu CASINO LAS VEGAS

Sentier, Chasse et Pêche Club Optimiste de l'Ile d'Orléans

Le club Optimiste de l'Ile d'Orléans organise encore cette année une soirée «Sentier, Chasse et Pêche» qui se tiendra **mercredi le 3 avril 1996 à 19:30 au sous-sol de l'Église de Saint-Pierre**. L'admission est de \$ 10.95 si vous payez votre entrée avant la soirée et de \$ 11.95 si vous payez à la porte. De magnifiques prix seront distribués.

Réservation:

Jocelyne Toulouse (829-3301)
Julien Bernier (828-2803)
Robert Dionne (622-9311)

Le club Richelieu I.O. vous invite à son casino Las Vegas annuel, au profit de ses œuvres humanitaires et culturelles. Cet événement se tiendra à la **salle du gymnase de Sainte-Famille, samedi 23 mars 1996, 20 heures.**

Conscients des difficultés de nos jeunes à s'épanouir dans le contexte social et économique actuel, nous avons créé, il y a quatre ans, avec le C.L.S.C. Orléans, un fonds d'entraide à la jeunesse de l'Ile d'Orléans afin de les aider financièrement. La Rochefoucault disait: «La jeunesse est une ivresse continuelle; c'est la fièvre de la santé; c'est la folie de la raison.»

Nous nous adressons une seule fois par année au grand public et nous comptons sur votre grande générosité pour nous permettre de répondre aux nombreuses demandes qui nous sont faites. Soyez assurés que vos argents seront distribués le plus équitablement possible. N'oubliez pas qu'il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir.

Des bénévoles vous offriront prochainement des cartes de participation au coût de 40 \$ par personne, comprenant le bar ouvert et le buffet ainsi que de nombreux prix de présence. Il y aura également différents tirages: souper-croisière pour deux personnes sur le Bateau-Mouche et sur le Louis-Jolliet, randonnée pour deux personnes à bord du Tortillard du Saint-Laurent.

Notre devise «Paix et Fraternité» nous amène à cette réflexion: «*La paix ne commence pas le jour où les canons se taisent, mais le jour où l'on entend battre les cœurs.*»

Georges-Henri Blouin
coordonnateur (828-2815)



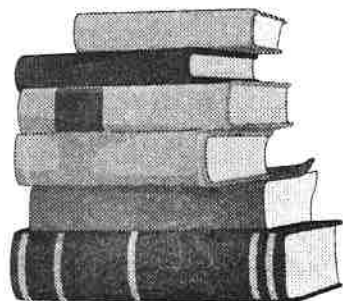
Nouvelles de la bibliothèque

► Nouvelles cassettes vidéos

- * «Aladin» Walt Disney
- * «Un bon chocolat chaud», Carmen Campagne

► Nouveaux livres

- * Non coupable, de John Grisham (roman)
- * Le couloir de la mort, de John Grisham (roman)
- * Horoscope 1996
- * L'île des gauchers, d'Alexandre Jardin (roman)
- * La grande hermine avait deux sœurs, de Marcelyne Claudais (roman)



- Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux bénévoles: **Pierre Cloutier** et **Sonia Géant**.
- Nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous font des dons de livres. Même s'il ne nous est pas toujours possible de le faire personnellement, vos livres nous sont toujours extrêmement profitables. S'il arrive parfois que nous ayons déjà certains livres en rayon ou bien qu'ils ne soient plus d'actualité, nous les revendons afin de pouvoir en acheter de plus récents. Quoiqu'il en soit, merci beaucoup pour tous vos dons: ils sont toujours très appréciés!

Horaire de la bibliothèque:

- Mardi de 19:00 à 20:30
- Dimanche de 10:00 à midi. **Fermé le dimanche de Pâques.**

Les bénévoles de la bibliothèque

Terrain de jeux coopératifs: 4^e édition été 1996

Pour la quatrième année, le terrain de jeux coopératifs de Sainte-Pétronille invite les enfants à profiter des avantages d'un camp de jour dont la philosophie repose sur des bases d'entraide, de respect et de coopération visant à diminuer la violence (verbale et physique) dans les loisirs.

La municipalité me reconfie le mandat de poursuivre le projet amorcé à l'été 1993 qui consistait à offrir aux enfants de Sainte-Pétronille une programmation d'activités estivales comprenant les jeux coopératifs, les sports modifiés avec humour, les activités créatives en arts plastiques et l'expression dramatique.

• Offre d'emploi pour étudiant(e)s

La municipalité de Sainte-Pétronille est donc à la recherche de moniteurs ou monitrices pour compléter l'équipe dont j'assurerai l'encadrement encore cette année. Trois postes sont à combler.

Qualifications requises:

- Secondaire V terminé;
- Être étudiant à temps plein en septembre 1996;
- Posséder une certaine expérience de travail auprès des jeunes;
- Posséder des aptitudes en animation et en travail d'équipe;
- Avoir le sens des responsabilités et de l'initiative.

Intéressés(es) par l'emploi?

Faites parvenir votre curriculum vitae au bureau du secrétaire municipal **avant le 10 avril 1996**. Je communiquerai avec vous pour les modalités entourant les entrevues.

Prenez note que la sélection des candidats(es) se fera devant un petit comité formé de trois personnes ayant des expériences en animation.

Une première partie «pratique» consistant à animer un jeu sera demandé. Je suggère fortement aux intéressés(es) de se documenter sur l'approche des jeux coopératifs avant l'entrevue; il existe plusieurs ouvrages sur le sujet.



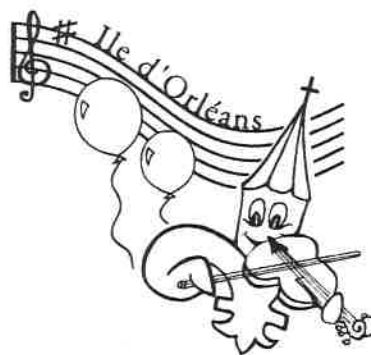
Ste-Pétronille I. O.

Raynald Fiset
Coordonnateur du terrain de jeux
de Sainte-Pétronille



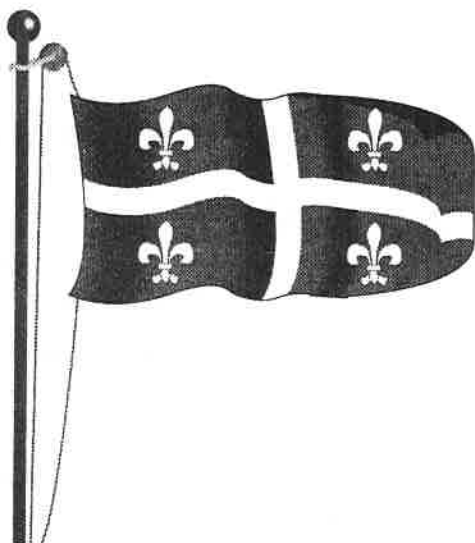
Des changements au comité organisateur

À l'aube du printemps, il est normal, pensez-vous, que le comité organisateur de la Fête nationale commence à se réunir pour éventuellement mettre en place la prochaine édition... DÉTROMPEZ-VOUS! En fait, les bénévoles qui forment ce comité se réunissent depuis maintenant 2 mois! Plusieurs réunions ont servi à autocritiquer cette organisation, je veux dire cette **jeune** organisation avec ses forces et ses faiblesses. Des mesures sont envisagées pour toujours améliorer les infrastructures déployées pour cette grande fête. La formule de Fête nationale que nous vous proposons n'en est qu'à sa sixième édition et qu'il soit dit sans prétention, la fête se raffine d'année en année.



On a perdu un joueur

Après les cinq premières années dans l'organisation de la fête, Raynald Fiset a décidé de se retirer du comité organisateur, préférant accorder plus de temps dans la planification et la coordination du terrain de jeux. Il ne sera quand même pas très loin puisqu'il prendra en charge la bonne marche du défilé de la Saint-Jean. À surveiller le char allégorique du terrain de jeux!



Comité organisateur de la Fête nationale, I.O. édition 1996

- > Lily Bégin
- > Francine Larochelle
- > Hélène Noël (nouvelle recrue)
- > Jean Fiset
- > Anne Noël Deschamps

« Je lance un appel à tous! »

Vous aimeriez toucher à l'organisation de la fête mais ... vous manquez de temps? Nous avons mis sur pied un système permettant aux bénévoles de combler un poste avant et pendant la journée, à l'intérieur de sous-comités.

Vous pourrez donc donner quelques heures de votre temps

à l'organisation de la fête et profiter du reste du temps pour **célébrer également!** Appelez-nous et nous vous conseillerons sur les différents sous-comités qui existent. À bientôt!

P.S. Il en va de l'implication des gens de notre village pour que subsiste encore pendant des années cet événement annuel majeur.

Aide-mémoire

Anne Noël Deschamps

Assemblée du conseil

Le premier lundi de chaque mois

Mairie

Mardi et jeudi soir de 19:00 à 21:30

Téléphone: 828-2270 (laissez un message si occupé)

Bibliothèque

Dimanche de 10:00 à 12:00. Fermé à Pâques.

Mardi de 19:00 à 20:30

Grande salle

Vendredi: 18:30 à 22:00

Samedi: 13:00 à 16:30; 18:30 à 22:00

Dimanche: 13:00 à 16:30; 18:30 à 21:30

Presbytère: 828-2656

Police: 623-6249

Pompier: 648-2606

